

Éric GEORGE, dir., *Concentration des médias,
changements technologiques et pluralisme de
l'information*

Québec, Presses de l'université Laval, 2015, 288 pages

Gilles Labarthe



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/10963>
ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2016
Pagination : 464-466
ISBN : 978-2-8143-0313-3
ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Gilles Labarthe, « Éric GEORGE, dir., *Concentration des médias, changements technologiques et pluralisme de l'information* », *Questions de communication* [En ligne], 30 | 2016, mis en ligne le 13 mars 2017, consulté le 02 janvier 2020. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/10963>

Ce document a été généré automatiquement le 2 janvier 2020.

Tous droits réservés

Éric GEORGE, dir., *Concentration des médias, changements technologiques et pluralisme de l'information*

Québec, Presses de l'université Laval, 2015, 288 pages

Gilles Labarthe

RÉFÉRENCE

Éric GEORGE, dir., *Concentration des médias, changements technologiques et pluralisme de l'information*, Québec, Presses de l'université Laval, 2015, 288 pages

- 1 Quels sont les effets observables des phénomènes de concentration des médias et des changements technologiques, sur la qualité de l'information, son ancrage dans l'intérêt public et la diversité de la presse ? Le sujet semble avoir été tant de fois débattu. Renouveler les regards et les approches dans une perspective constructive, voici ce que propose cet ouvrage collectif dirigé par des responsables du Centre de recherche interuniversitaire sur la communication, l'information et la société (CRICIS), sous la houlette d'Éric George et avec la collaboration d'Anne-Marie Brunelle et de Renaud Carbasse : il regroupe dans un ensemble riche, cohérent et soigné, une vingtaine de recherches complémentaires sur ce thème, échelonnées sur plus de douze ans.
- 2 Or, comment dresser un état des lieux de cette notion flottante de « pluralisme de l'information » ? Le consensus apparent qui l'entoure masque trop souvent sa récupération ou instrumentalisation depuis des décennies par des milieux aussi divers – et aux stratégies divergentes – que les groupes de presse et conglomerats médiatiques, pouvoirs publics, partis politiques, institutions, observatoires, ONG et associations, syndicats et bien évidemment, journalistes eux-mêmes.
- 3 Toutefois, Éric George (p. XIII *sqq*) ouvre ce vaste chantier en nous mettant d'entrée en garde contre les nombreuses difficultés liées à cet objet d'étude, complexe, marqué par les ambivalences, sinon les paradoxes. Peut-être serait-on d'ailleurs avisé d'évoquer

plutôt « des » pluralismes de l'information, tant la notion au singulier a pu servir à désigner des aspirations, des réalités (politiques, économiques, mais aussi socio-culturellement construites...), des conditions de travail et de production différents. Les contextes et perceptions de ces pluralismes varient fortement selon les formats, les types de médias et d'entreprises, les pays abordés. La lecture de ces contributions nous conduit sur des terrains d'étude contrastés, et sur quatre continents, privilégiant des temps longs.

- 4 Au Sénégal par exemple, le développement de groupes multimédias privés financièrement solides peut certes représenter un apport fondamental pour renforcer une certaine diversité de la presse, voire des formes d'opposition au pouvoir en place. Ils peuvent remplir une fonction de contestation, face à un risque de « déficit démocratique », mais aussi face à la précarité générale des conditions de travail. Cette précarité a souvent pour corollaire une production trop complaisante de journalistes employés par les médias publics, comme l'explique Ndiaga Loum (pp. 175-195). Or, parallèlement, la constitution même et la stratégie d'extension de ces groupes privés passent par des rapprochements avec des opérateurs économiques peu concernés par le respect des codes de déontologie du journalisme. Comment établir un diagnostic, identifier des voies à suivre ? La tâche s'avère ardue. Il faut encore compter avec des rapports de pouvoirs et manœuvres en coulisses, difficiles à détecter, dont celles recourant aux instances de régulation des médias comme autant de leviers permettant de brider l'expansion de certains groupes, de diviser les titres ou de les faire disparaître. En bref, « la pluralité des entreprises de presse n'est pas synonyme de pluralisme de l'information », avance Henri Assogba (pp. 197-211), évoquant la situation au Bénin. Ce chercheur pose une question fondamentale : le contrat des journalistes avec leur employeur est-il plus fort que celui envers leurs lecteurs ?
- 5 Au passage, il aurait été intéressant que ces deux recherches établissent un rapprochement plus direct avec les avantages et inconvénients entourant le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), présentées depuis plus de quinze ans par les organisations internationales et le secteur privé comme la panacée pour la réalisation d'une « société de l'information » dans les pays du Sud. Le bilan est aujourd'hui plus nuancé. C'est le cas par exemple au Brésil, où la dimension du pouvoir, et notamment celle du pouvoir économique, apparaît centrale dans l'étude exploratoire menée par Fábio Henrique Pereira et Ana Carolina Kalume (pp. 159-174). L'introduction des supports numériques a plutôt renforcé, suivant des stratégies d'expansion, le processus de concentration de la propriété des médias, aux mains de cinq groupes privés, pour un seul du secteur du public. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont été l'occasion pour les grandes entreprises médiatiques de redéfinir les modalités de production de l'information, contribuant à la réorganisation des relations de travail et des pratiques de journalistes, désormais « multimédias », « multitâches », « multiplateformes », ou simples « communicateurs polyvalents », selon les définitions des entrepreneurs. Au Brésil, comme au Québec ou en France, l'entrée en force de conglomérats de la télécommunication sur ce « marché de l'information », ainsi que leur influence sur la « rationalisation » des conditions de production journalistiques, ajoutent aux profonds bouleversements en cours.
- 6 Avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication, c'est aussi la frontière parfois bien mince entre communication et information qu'il convient

d'étudier. Rattachés à deux unités de recherche en information-communication français (Elico et Cim), Annelise Touboul et Franck Rebillard (pp. 215-228) proposent plusieurs pistes combinant méthodes quantitatives et qualitatives, pour analyser la diversité des informations d'actualité produites et diffusées sur le Web en France. Ils suggèrent de prendre en compte l'articulation plus fine entre trois ensembles : diversité des sources, des contenus et d'exposition aux médias. Leurs résultats vont à l'encontre de l'idée véhiculée depuis des années dans les audits et rapports publics, selon laquelle « le pluralisme découlerait tout naturellement du foisonnement des sources disponibles en ligne, du fait de la diversité des acteurs désormais concernés par le processus de publication ». Ils mettent plutôt en évidence un véritable « matraquage » global de l'information, sur un nombre de sujets limités et en relation avec des sources réduites, malgré la présence de niches, comme certains blogs alternatifs et médias *pureplayers*, dont Mediapart. Ce matraquage répond à une stratégie définie : « la volonté des infomédiaires et de la presse en ligne d'occuper le plus largement possible l'ensemble du territoire médiatique ».

- 7 Les paysages médiatiques de la plupart des pays industrialisés sont ainsi frappés par ces phénomènes « d'exacerbation de la concurrence » se transposant sur la toile, comme le note Gaëtan Tremblay (pp. 19-34). Ce dernier rappelle combien le débat autour de la concentration des médias et du pluralisme est déjà ancien au Québec, où dominant aujourd'hui trois groupes de presse seulement (Québecor, Gesca et Power Corporation). Leur influence sur la diversité de la presse est étudiée ici par une dizaine de contributeurs. Simon Claus (pp. 37-56) évoque leurs stratégies de domination, affectant la définition même du métier de journaliste. Marc-Olivier Goyette-Côté et Sylvain Rocheleau (pp. 75-90) se penchent sur les phénomènes de redondance et d'externatlisatation des contenus. Arnaud Anciaux (pp. 95-108) conclut à des pertes d'autonomie des journalistes par rapport aux plateformes médiatiques et aux instances de financement. Le constat est similaire chez Marc-François Bernier (pp. 111-135), au travers d'une étude quantitative sur la pression exercée par les conglomerats médiatiques sur les productions journalistiques : une telle pression conduit à une plus ample fréquence de pratiques journalistiques contraires aux principes d'indépendance.
- 8 Autant d'études qui s'accordent suffisamment pour renvoyer dans les cordes l'ex-ministre du Patrimoine canadien, Bev Oda, déclarant en 2007 qu'avec l'internet, la question du pluralisme de l'information « ne se posait plus ». Éric George rappelle d'ailleurs en introduction (mais cela pourrait aussi être le mot rassembleur de la conclusion) à quel point les perspectives diachroniques apportent des éclairages nécessaires pour combattre « l'amnésie » frappant trop souvent les études en communication, celles portant sur les pratiques du journalisme en particulier. Chaque innovation technologique a apporté son lot de promesses, enveloppées par la rhétorique du secteur industriel et des publicistes. Or, augmenter les flux et la circulation de la communication ne signifie pas forcément gagner en qualité de l'information, ni en pluralité, si l'on prend comme critère la capacité de faire entendre des voix singulières, de faire émerger de la masse des points de vue critiques. Internet et les réseaux sociaux ne dérogent pas à la règle. Chacune à leur manière, ces recherches pointues parviennent à se tenir à distance d'une « vision utopiste euphorique et enthousiaste, faisant des nouvelles technologies un puissant ferment *a priori* de renouvellement de la démocratie, de la gouvernance et du journalisme », pour reprendre une remarque d'Arnaud Mercier et de Nathalie Pignard-Cheynel

(« Mutations du journalisme à l'ère du numérique : un état des travaux », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* 5, 2014, p. 3).

- 9 Notons enfin combien le domaine d'études exploré ici est vaste, et reste à découvrir de façon plus systématique. La densité du présent volume peut déconcerter dans un premier temps, comme c'est le cas d'autres ouvrages réunissant au départ des textes à l'occasion d'un colloque thématique, sans imposer d'axe, de focus ni de développement trop linéaire. Il y a sans doute plusieurs entrées et mode de lecture possibles, comme celle d'opérer un détour en partant de terrains plus éloignés, pour ensuite tester des points de comparaison, des montées en généralité et interroger de manière renouvelée des contextes plus familiers – que ce soit en France, ou au Québec.

AUTEURS

GILLES LABARTHE

Ajm, université de Neuchâtel, CH- 2000

gilles.labarthe@unine.ch